COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Arkéa Assistance devient une entreprise à mission et s'engage pour une innovation inclusive au service de tous

Brest, le 30 mai 2022 **- Arkéa Assistance, filiale du Crédit Mutuel Arkéa spécialisée dans les services de téléassistance aux particuliers, annonce l'adoption du statut d'entreprise à mission, actée en Assemblée générale. Forte de plus de dix ans d'expérience dans l'accompagnement à domicile des personnes âgées, Arkéa Assistance s'engage via cette évolution de statut en faveur des objectifs énoncés au travers de sa Raison d'être : améliorer la qualité de vie par un accompagnement fondé sur l'innovation sociale et technologique.**

Arkéa Assistance est une entreprise de Services à la Personne qui propose des solutions de téléassistance innovantes afin d'accompagner à domicile les personnes fragiles et isolées. Créateur d'une centrale tactile de téléassistance innovante utilisée en France et en Europe, Arkéa Assistance est convaincue que les entreprises se doivent aujourd'hui de placer la Responsabilité Sociale et Environnementale au cœur de leurs préoccupations. Cette nécessité de changement s'exprime aussi à travers l'évolution des attentes des personnes âgées et de leurs proches, à la recherche d'une réelle qualité de vie et non plus simplement de sécurité.

Après avoir formulé sa Raison d'être de manière collaborative en s'appuyant sur la participation de ses administrateurs et de ses collaborateurs, Arkéa Assistance franchit donc une nouvelle étape en devenant officiellement société à mission. En cohérence avec le Crédit Mutuel Arkéa, sa maison-mère, également devenue entreprise à mission tout récemment, la filiale décide d'illustrer concrètement dans son secteur d'activité l'engagement du groupe d'accompagner les transitions sociétales et environnementales.

Suivant les principes de la loi Pacte, trois missions ont été définies pour encadrer la démarche globale d'Arkéa Assistance et incarner sa vision stratégique sur le long terme :
- Agir pour renforcer les liens sociaux et l'autonomie des personnes ;
- Développer une innovation inclusive et valorisante au service de tous ;
- Réduire l'empreinte écologique de ses produits et services et favoriser les écosystèmes locaux.

La qualité de société à mission exige un suivi et un contrôle rigoureux de ces objectifs. Arkéa Assistance va donc mettre en place un comité de mission afin de suivre l'avancée des différents projets de l'entreprise. Ce comité de mission sera composé de Maëva Bourel (Département Finance Durable du Crédit Mutuel Arkéa), Sabine Coniglio-Bouron (Direction Commerciale du Crédit Mutuel de Bretagne), Anjela Leon (Service Middle Office d'Arkéa Assistance), Françoise Prigent (Présidente d'Arkéa Assistance), Bernard Le Bras (Ancien Directeur du Pôle Produits du Crédit Mutuel Arkéa). Un Organisme Tiers Indépendant sera également mandaté pour auditer la mise en œuvre de ces actions et garantir le statut de société à mission d'Arkéa Assistance.

Françoise Prigent, Présidente d'Arkéa Assistance : "*Ce projet de transformation marque notre volonté d'être reconnus comme un acteur positif au sein de la société, dont les actions sont guidées par la volonté d'aider les personnes fragilisées à mieux vivre au quotidien, et de nous inscrire dans une démarche de performance globale, à la fois financière et extra-financière. Toutes nos actions en faveur du lien social sont l'illustration de cette ferme volonté profondément inscrite dans l'ADN de notre groupe : agir pour le bien commun et rendre le monde meilleur par nos actions."*

Yvon Le Bihan, Directeur Général d'Arkéa Assistance : *"L'ensemble des salariés et administrateurs d'Arkéa Assistance a été mobilisé pour participer à la réflexion sur ce projet très engageant. Notre Raison d'être nous permet d'exprimer à nos clients, à nos collaborateurs et à nos partenaires la vision sur le long terme que nous avons de notre métier. Notre entreprise met le meilleur de la technologie au service de nos aînés, notamment via notre centrale tactile de téléassistance qui permet de faciliter le lien social. Notre raison d'être donne un sens à nos actions et nous sommes fiers d'accéder aujourd'hui au statut d'entreprise à mission dans le prolongement de la démarche de transformation initiée par notre groupe ."*

À propos d'Arkéa Assistance

Arkéa Assistance (www.arkeaassistance.com) est la filiale du groupe Crédit Mutuel Arkéa, dédiée à la téléassistance des personnes âgées. Elle accompagne au quotidien plus de 30 000 abonnés répartis sur l'ensemble du territoire français. Plus d'informations par téléphone au n°vert 0800.81.82.82 ou sur www.arkeaassistance.com . Arkéa On Life est la marque qui regroupe les entités Arkéa Assistance (maintien à domicile) et Arkéa Sécurité (services connectés). Elle a pour ambition d'améliorer en permanence le quotidien de chacun à toutes les étapes de la vie.

Contact presse : Eric Le Berre - eric.le-berre@arkea.com - 02.98.00.46.95